



PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les Cytises / Rechèvres
Situé à Chartres
Mercredis et petites vacances

Année 2025~2026



Table des matières

1. La Fédération Générale des PEP.....	
2. L'Association Départementale des PEP d'Eure-et-Loir.....	
3. Le territoire chartrain.....	
4. La structure Cytises / Rechèvres.....	
A. Le territoire.....	
B. La structure.....	
Les informations essentielles :	
Les capacités d'accueil :	
La description des locaux :	
C. L'équipe.....	
Présentation de l'équipe.....	
Les rôles de chacun.....	
D. Informations complémentaires.....	
Une journée type aux Cytises côté maternelle.....	
Une journée type à Rechèvres côté élémentaire.....	
Informations diverses.....	
5. Construction son projet pédagogique.....	
Accueil des mercredis et des vacances aux Cytises, côté maternelle.....	
Accueil des mercredis et des vacances à Rechèvres, côté élémentaire.....	
Accueil périscolaires, les matins et les soirs.....	
E. L'accueil de Rechèvres.....	26
Plan.....	27

Présentation de l'équipe.....	28
Journée type.....	29
Nos Objectifs.....	30

1. La Fédération Générale des PEP

LES PEP, PLUS DE 90 ANS D' ACTIONS ET D' INNOVATIONS SOCIALES !

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés, fréquentant ou ayant fréquentés l'école publique : c'est l'époque du fameux « sou des pupilles ». Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité.

Les sections qui la constituent se transforment rapidement en associations départementales autonomes, sous le régime de la loi de mai 1916 à titre d'œuvre de guerre autorisée à faire appel à la générosité publique, présidées par des inspecteurs d'académie, des recteurs ou des hommes politiques. Ces associations départementales se réunissent le 18 mai 1917 en une Fédération nationale, reconnue d'utilité publique le 16 août 1919, qui devient leur trait d'union. Dès 1926 les PEP étendent leur assistance à « tous les enfants et adolescents fréquentant ou ayant fréquentés les établissements d'enseignement public qui ont besoin d'assistance matérielle ou morale » et à « tous les enfants victimes de l'iniquité sociale ».

Les années 50 voient l'activité des PEP se développer dans des domaines plus proches de l'école, plus complémentaires de l'activité scolaire proprement dite, sous la forme de l'organisation de classes de découvertes ; l'aide à l'enfance en difficulté se trouvant au carrefour de l'école et de la politique menée en matière de santé, puis le développement de l'action en faveur de l'enfance handicapée. À partir de 1986, les PEP mettent en place des actions de soutien scolaire pour les enfants momentanément hors de l'école qui se structureront sous l'appellation SAPAD (service d'assistance pédagogique aux enfants malades ou accidentés).

Aujourd'hui comme hier, devant les situations nouvelles engendrées par les évolutions du contexte économique et social, les PEP inventent de nouvelles actions, à la fois éducatives et sociales.

CE QUI NOUS ANIMENT :

Permettre l'accès à l'éducation, aux vacances, aux loisirs, à la culture et aux sports pour tous

Favoriser l'inclusion dans la société

Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales

CE QUI NOUS PORTE :

L'inclusion, pour tous

La solidarité, entre tous

NOS PRINCIPES CLES :

Profondément attachées aux valeurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, nos ambitions s'articulent autour de quatre piliers :

1 : Promouvoir et accompagner la démarche d'autonomie et le pouvoir d'agir.

2 : Contribuer à l'émancipation pour lutter contre les violences et les inégalités.

3 : Tisser du lien social, faire des différences une force commune.

4 : S'inscrire dans une démarche citoyenne écoresponsable.

2. L'Association Départementale des PEP d'Eure-et-Loir

NOTRE ASSOCIATION ET SON HISTOIRE :

Juin 1926 : Création de l'ADPEP 28. Les premières actions sont essentiellement des aides matérielles et des aides au départs en vacances

1947 : Le premier centre de vacances à Cadéac est acheté grâce à des fonds recueillis dans des écoles.

1965 : Ouverture du premier centre à caractère médico-social, l'IME de Mainvilliers, suivi en 1970 du CMPP de Chartres, en 1973 du CMPP de Dreux et en 1975 de l'IME A. Fauvet de Nogent-le-Rotrou. Cette orientation fait suite à la volonté des administrateurs de faire vivre les valeurs de la République et de permettre à tous les enfants quelles que soient leurs origines ou difficultés de bénéficier d'une prise en charge éducative, pédagogique et thérapeutique.

1974 : La ville de Chartres donne la gestion de son centre de loisirs de Sours à l'Association. Depuis cette date, c'est l'ensemble des centres de loisirs de la collectivité qui lui sont confiés.

1990-2000 : C'est durant cette décennie que la prise en charge en milieu fermé marque le pas et que d'autres modalités sont envisagées à travers la création d'un SESSAD DI en 1997/1998 puis d'un SESSAD TCC en 2000, structures qui visent l'accompagnement et le soutien à l'enfant ou à l'adolescent en coordination étroite avec ses besoins. 1994, quant à elle, marque la délégation de gestion du centre de vacances la « villa Eole » en Normandie, propriété de la ville de Mainvilliers.

2001 : Ouverture du SAPAD, qui participe à cette volonté d'accompagner les jeunes en difficulté, qui est ici liée au cursus scolaire.

2004 : Création de l'ESAT « Hors les murs » qui accueille des adultes en insertion professionnelle mis à disposition dans les collèges ou dans des entreprises du département tout en bénéficiant d'activités de soutien et de formations adaptées.

2007 : L'ITEP ouvre à Senonches et sera suivi par celui de Morancez en 2013. Le dispositif, intégrant le SESSAD TCC, a pour objectif de proposer à des enfants ayant des difficultés à vivre avec les autres dans un environnement sécurisé sans rupture avec son milieu scolaire et familial. En 2009, le groupe d'entraide mutuelle de Nogent-le-Rotrou, GEM, est repris et a pour but de rompre l'isolement de personnes fragiles.

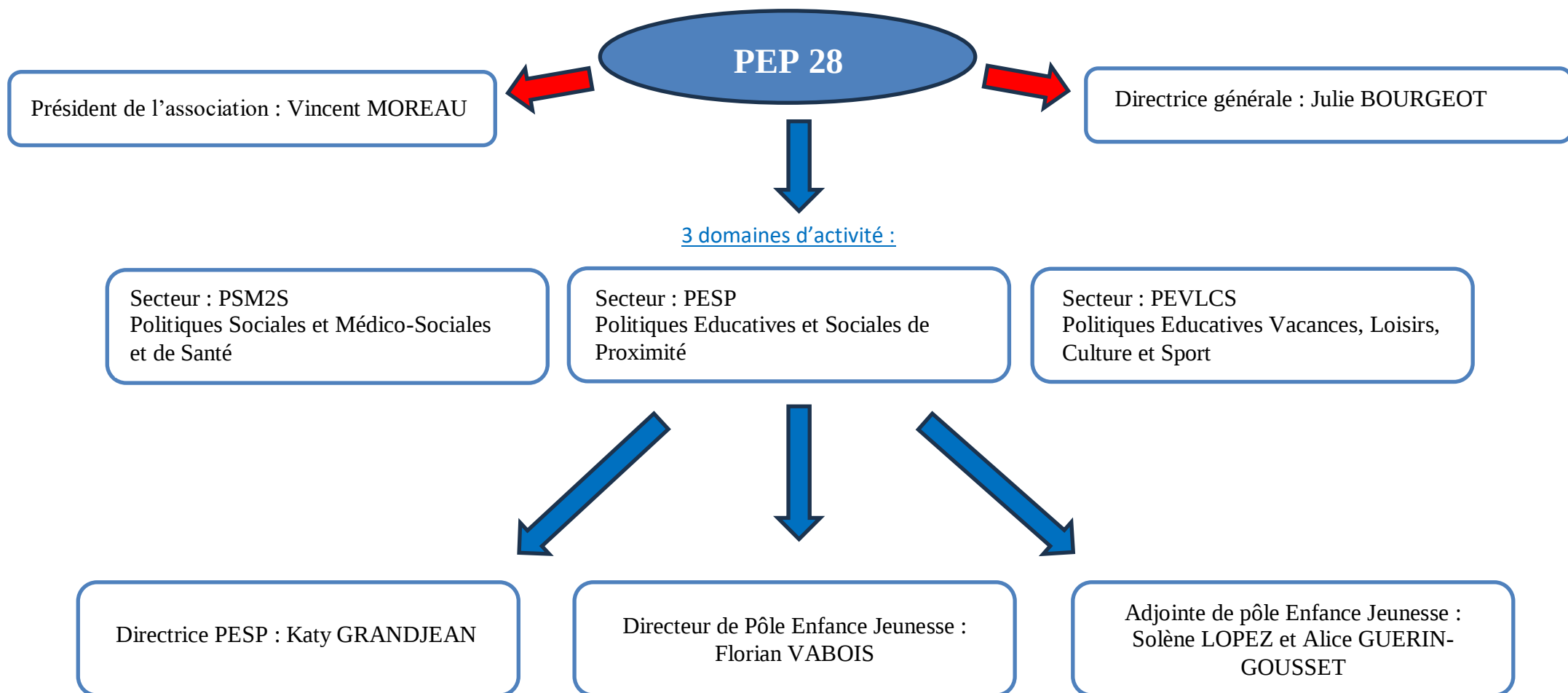
2009 : Première structure Petite Enfance créée et gérée par les PEP. A ce jour, 9 structures Petite Enfance sont pilotées par les PEP 28. Reprise des 2 centres sociaux de Lucé qui accueillent un public venant d'horizons multiples et qui construisent des projets visant l'insertion et l'émancipation sociale.

2010 : Création d'un Point Info Famille (PIF), lieu ressource sur la parentalité et qui répond aux besoins des personnes accueillies en centre social.

2016 : Ouverture de l'Espace Ressources Handicap, appelé désormais Pôle Ressources Handicap qui permet de travailler une philosophie commune au sein de l'Association quant à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs.

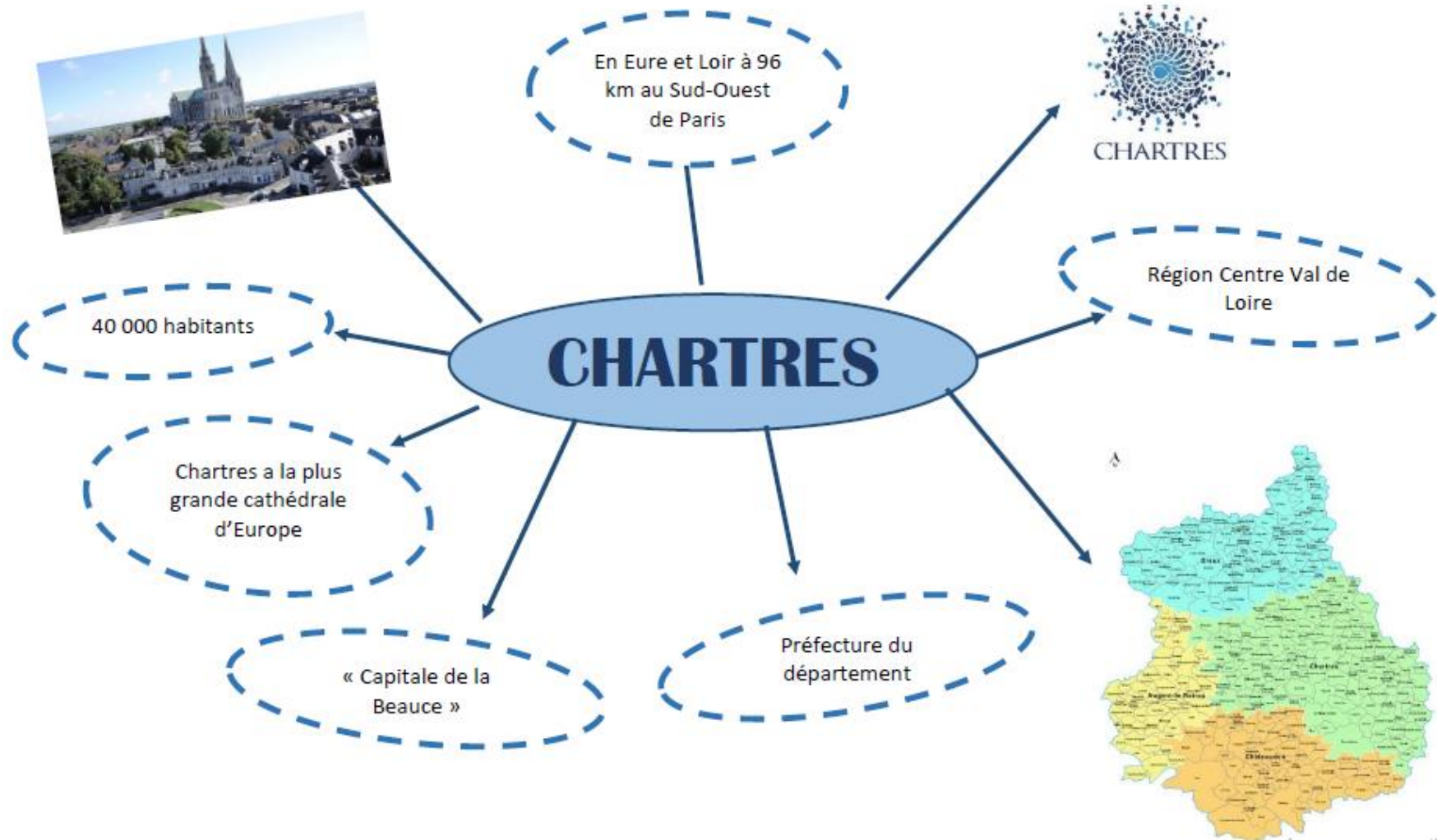
2017 : Parallèlement et progressivement- les IME et SESSAD DI se transforment en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME), dispositif qui vise à accompagner les enfants dans le cadre du suivi de l'inclusion en travaillent avec les enseignants au plus près des projets individuels. 2017 a aussi été marqué par le transfert de gestion de l'Institut André Beulé qui accueille des enfants sourds ainsi que le Centre du Langage et des Apprentissages (CDLA), rattaché au CMPP de Chartres. Sur 2017, on répertorie 87 accueils de loisirs et sites 3-17 ans gérés sur le département ainsi que des séjours vacances, le périscolaire et les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) qui sont pris en charge par des professionnels des PEP 28.

NOTRE ORGANISATION SUR LE TERRITOIRE :

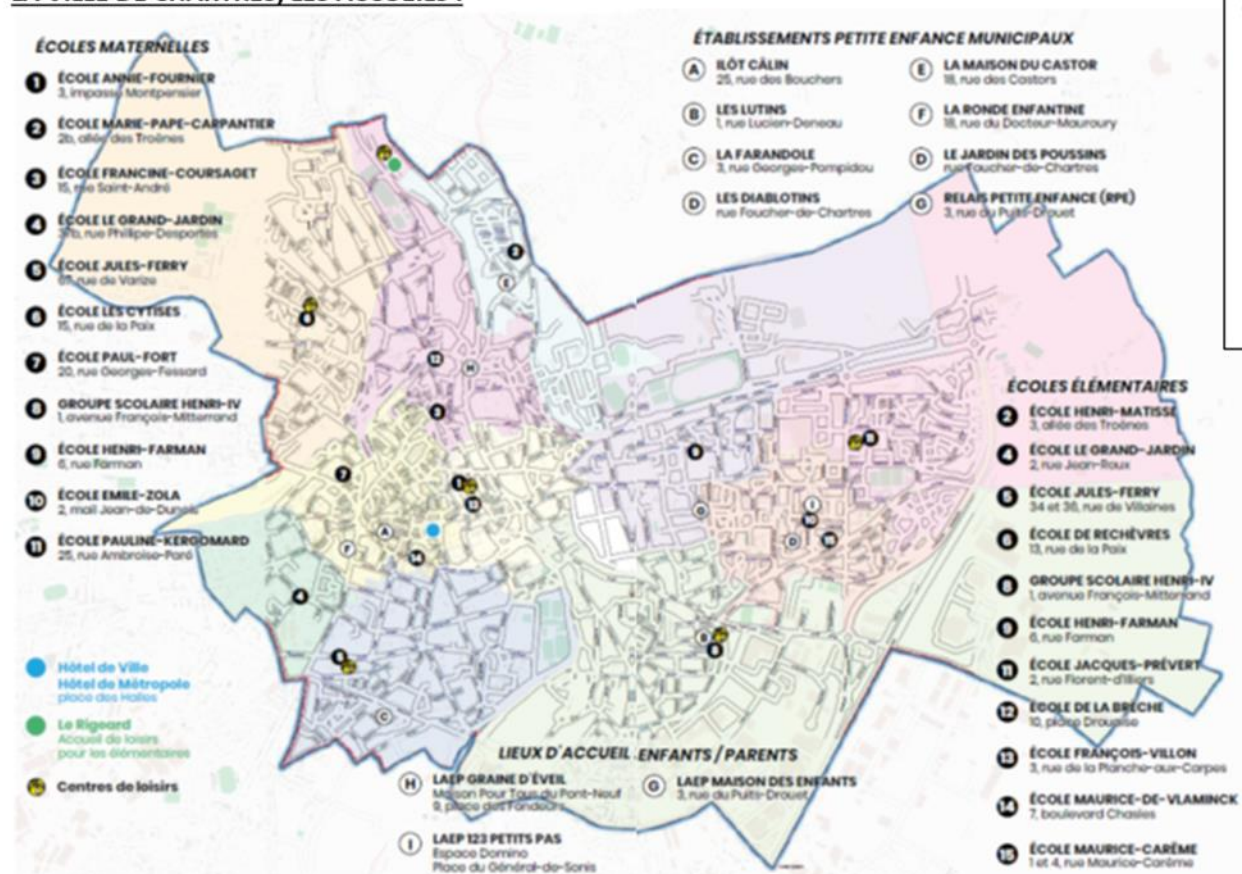


3. Le territoire chartrain

LA VILLE DE CHARTRES, QUELQUES INFORMATIONS GENERALES :



LA VILLE DE CHARTRES, LES ACCUEILS :



Sur la ville de Chartres, par Délégation de Service Public, les PEP 28 s'occupent de :

- 1 Accueil de loisirs exclusivement Élémentaires
- 2 Accueils de loisirs exclusivement Maternelles
- 3 Accueils de loisirs Maternelles/Elémentaires
- 13 lieux d'Accueils Périscolaires Matins et Soirs soit dans toutes les écoles Publiques de la Ville

Les lieux d'accueils exclusivement Maternelles :

Henri-IV

Uniquement les mercredis

1, avenue François-Mitterrand

Tél. 06 26 76 15 16

alsh.chartres.henriIV@pep28.asso.fr

Annie-Fournier

Uniquement les mercredis

3, impasse Montpensier

Tél. 06 27 82 37 34

alsh.chartres.fournier@pep28.asso.fr

Le lieu d'accueil exclusivement Élémentaires :

Le grand jardin

Uniquement les mercredis

Rue Philippe Desportes

Tél. 06 72 75 24 46

alsh.chartres.grandjardin@pep28.asso.fr

Les lieux d'accueils pour Maternels/Elémentaires

Pauline Kergomard/Jacques Prévert

2, rue Florent-d'Illiers

Tél. 06 46 08 09 61

alsh.chartres.kergomard@pep28.asso.fr

Les Cytises /Rechèvres

31, rue Huysmans

Tél. 06 22 87 62 68

alsh.chartres.cytises@pep28.asso.fr

Jules-Ferry maternelles et élémentaires

34-36, rue de Villaines

Tél. 06 12 63 55 52

alsh.chartres.ferry@pep28.asso.fr

4. La structure des Cytises/Rechèvres

A. Le territoire

La commune de Chartres, située à une heure de Paris, dispose d'une popularité nationale et internationale grâce notamment à la célèbre cathédrale Notre Dame de Chartres, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est possible de l'apercevoir à l'œil nu à plus de 10 kilomètres, étant construite sur le piton rocheux, point culminant de la ville (170m d'altitude). La cathédrale Notre Dame de Chartres reste un chef d'œuvre de l'architecture et du patrimoine avec ses 4000 figures sculptées ainsi que ses 5000 personnages sur vitraux d'époque.

A proximité de ce monument, nous pouvons y retrouver des lieux culturels et historiques tout aussi intéressant :

- Le Musée des beaux-arts
- Le COMPA
- Le Centre International du Vitrail
- La maison de l'archéologie
- Le Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir

A l'instar de ces lieux, la ville de Chartres articule culture, loisirs, patrimoine et plaisir au travers de différents événements et ateliers tels que les maîtres verriers, les mosaïstes, les peintres muralistes ou encore sur différents sites incontournables de la ville :

- La Maison Picassiette
- L'Odyssée
- La Médiathèque de Chartres
- Le théâtre de Chartres
- Chartres en Lumière



Le quartier de Rechèvres est issu de la construction de 200 maisons individuelles HLM après la seconde guerre mondiale. Peu à peu au fil des années, la population du quartier est devenue vieillissante mais ce quartier est, depuis 5 ans, en pleine rénovation et en pleine expansion immobilière avec l'afflux de nouvelles familles ayant de jeunes enfants. Elle se situe au cœur du quartier près des petits commerces (bar, restaurant kebab, boulangerie) d'une maison de quartier et du lycée polyvalent Jehan de Beauce à un kilomètre du centre-ville de Chartres.

L'accueil de loisirs se situe au 31, rue Huysmans à Chartres

Les bâtiments de l'école maternelle « Les Cytises » sont accolés avec ceux de l'école élémentaire de « Rechèvres » dans laquelle les enfants poursuivront naturellement leur scolarité.

Le tissu social d'origine des enfants :

Les enfants de l'accueil de loisirs sont issus de familles des classes populaires habitants les logements sociaux (les projets : Rechèvres 200 et des Bas- Menus) et des familles de la classe moyenne, habitant des vieilles maisons (rue de Fresnay et rue de Rechèvres). Le projet ZAC a vu le jour. Il vise la rénovation des installations et la construction de nouveaux logements. En effet, le quartier de Rechèvres est connu pour sa tranquillité et nombreuses activités artistiques (peinture, couture, danse...). La pauvreté reste un phénomène limité dans ce quartier tandis que la mixité sociale est présente dans des normes conformes à la moyenne nationale.

B. La structure

Les informations essentielles :

Nom de la structure	LES CYTISES / RECHEVRES
Adresse	31 rue Huysmans à Chartres
Téléphone	06 22 87 62 68
Horaires d'ouverture	7h30 à 18h 30

Coordonnées également importantes :

Siège des PEP 28 : 02.37.88.14.14 ou standard@pep28.asso.fr

Secrétariat PEP 28 Pôle Chartres : secretariatchartres@pep28.asso.fr

Adjointes de Pôle Chartres :

- Alice GUERIN-GOUSSET : 07.77.26.14.31 ou adjointdelpole9@pep28.asso.fr

- Solène LOPEZ : 06.18.85.45.86 ou adjointdelpole10@pep28.asso.fr

Les capacités d'accueil :

Age	Nombre de 3-5 ans : Cytises	Nombre de 6-11 ans : Rechèvres	Total
Mercredis	62	80	142
Février	32/40	48	70/88
Avril	32/40	48	70/88
Juillet	32/40	36/48	68/88
Août	32/40	36/48	68/88
Toussaint	40	48	88
Noël	32	36	68

La description des locaux :

L'accueil de loisirs se situe, dans le quartier de Rechèvres.

Pour les enfants d'âges maternels

Nous avons à notre disposition un bâtiment au fond de la cour de récréation de l'école élémentaire de Rechèvres, **au rez de chaussée uniquement** :

- Une entrée avec les portes manteaux
- Quatre salles d'activités avec un aménagement adapté à l'âge des enfants : jeux de sociétés, jeux d'imitation, jeux de construction, livres et albums
- Une salle de repos aménagée avec des lits
- Deux petites salles pour les temps calmes
- Une cuisine
- Un local de rangement

- Un bureau
- 5 sanitaires pour les enfants et 1 sanitaire pour adulte (ou enfants en situation d'handicap).

Pour les enfants d'âges élémentaires

Nous avons à notre disposition une partie de l'école élémentaire :

- Un grand préau
- Un petit préau
- Une salle à l'étage (partagée avec les enseignants)
- 6 sanitaires pour les enfants et 1 sanitaire pour adulte en situation d'handicap (en 2 lieux distincts)
- Une grande cour de récréation

Pour les 2 tranches d'âges

Nous avons à notre disposition les 2 salles de restauration de l'école élémentaire de Rechèvres

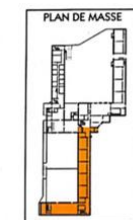
A proximité de l'accueil se trouve le jardin d'horticulture, le parc André Gagnon ainsi que le bois des Poteries.

Dans l'école maternelle « les Cytises » nous pouvons avoir à notre disposition la salle de restauration, le préau ainsi que la cour de récréation aménagée avec des toboggans et divers jeux de motricité.

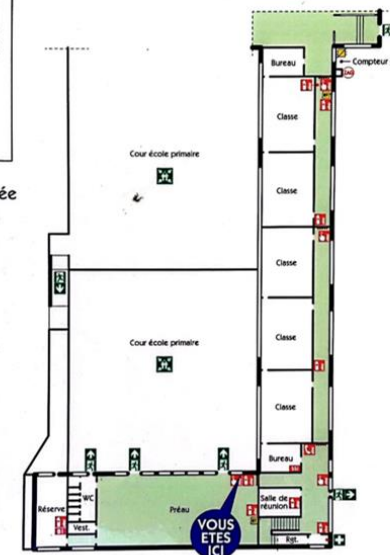


En orange, les salles utilisées par les maternelles

Le préau utilisé pour les élémentaires



Rez-de-chaussée



C. L'équipe

Présentation de l'équipe

NOM	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
BIDARD	Maryline	64 ans	BPJEPS	Directrice	CDI	Mercredis, matins, soirs, vacances	3/6 ans	35 ans	32,19 h annualisées
MURACCIOLE	Nadège	51 ans	BAFA	Animatrice	CDI	Mercredis, vacances	3/6 ans	19 ans	18,09 h annualisées
ACCUS	Justine	27 ans	BAFA Stagiaire BAFD	Animatrice	CDI	Mercredis, matins, soirs, vacances	3/6ans	7 ans	30,16 h annualisées
CASADO	Déborah	33 ans	BAFA	Animatrice	CDI	Mercredis, matins, soirs, vacances	3/6ans	3 ans	24,32 h annualisées
ANTOINE dit POLI	Lynda	37 ans	CQP	Animatrice	CDI	Mercredis, matins, soirs, vacances	3/6 ans	+ 2 ans	24,01 h annualisées
GIBIER	Aya Monique	54 ans	-	Animatrice	CDD	Mercredis	3/6ans	10 ans	20,97 annualisées
ZOUIHRI	Inés	23 ans	Stagiaire AEPE	Animatrice	CDD	Mercredis	3/6 ans	-	35,03 annualisées
SIBY	Issyaka	35 ans	BAFA	Animateur	CDI	Mercredis	3/6 Ans	+ 10 ans	
TRAILOVIC	Kristina	25 ans	BAFA	Animatrice	CDI	Mercredis	6 à 10 ans	+ 3 ans	14,98 h annualisées
ROUSSEAU	Brendan	31 ans	BAFA	Animateur	CDI	Mercredis Vacances	6 à 10 ans	10 ans	21,18 h annualisées
EDELBLUT	Elisa	45 ans	BAFA	Animatrice	CDI	Mercredis Vacances	6 à 10 ans	+ 2 ans	14,48 h annualisées-
BORICAUD	Christian	66 ans	BAFD	Animateur	CDI	Mercredis	6 à 10 ans	8 ans	26,49 h annualisées
HAMADI	Djamel	56 ans	BAFD	Animateur	CDI	Mercredis	6 à 10 ans	+ 2 ans	18,92 h annualisées
BINATE	Edith	47 ans	-	Agent d'entretien	CDI	Mercredis, matins, soirs		-	15,12h Annualisées

Les rôles de chacun

Le directeur :

- * A une démarche éducative et valorise le respect des personnes
- * Adhère au projet éducatif des P.E.P et défend les valeurs des P.E.P.
- * Informe et entretient les relations avec familles
- * Projet pédagogique rédigé en équipe
- * Gère les documents administratifs
- * A la responsabilité de tous les enfants de l'accueil de loisirs, de l'organisation et du suivi pédagogique
- * Recrute et remplace le personnel en cas d'absence
- * Organise les réunions de préparations
- * Réserve les transports, les repas
- * Réserve les activités spécifiques (intervenants, sorties, ...)
- * A un suivi des stagiaires BAFA
- * Veille à l'aménagement et entretien de l'accueil de loisirs
- * Veille à l'infirmerie et au suivi des enfants
- * Budgète et a un suivi budgétaire (inventaires, achats, ...)

L'animateur :

- * Accueille les enfants et les parents
- * Prend connaissance du projet éducatif
- * Etablit et rédige le projet pédagogique en équipe
- * Rédige un projet d'animation
- * Prévoit un planning d'activités
(Choix, préparation, animation et bilan)
- * A la responsabilité du groupe d'enfants dont l'animateur à la charge ainsi que des enfants fréquentant le centre de manière générale
- * Participe à la vie quotidienne
- * Range et nettoie après l'activité.
- * Etablit une liste de courses pour les activités
- * Est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants

Le personnel de service :

- *Favorise l'autonomie de l'enfant au moment des repas, associé au projet pédagogique au même titre que les autres membres de l'équipe.
- *Préparation des couverts dans le réfectoire de l'école selon le nombre d'enfants transmis par la direction
- * Réchauffe des plats
- * Elaboration d'échantillon des aliments
- * Service sur les différentes tables lors du midi
- * Nettoyage des couverts et du réfectoire

L'assistant sanitaire :

= le directeur

- Suite à la lecture des fiches sanitaires de liaison, le directeur informe les animateurs des allergies, des difficultés de santé et des précautions à prendre.
- Affichage des allergies alimentaires à la cantine.
- Vérification régulière des trousseaux à pharmacie.
- Information des parents à l'accueil du soir, en cas de blessures, bosses... Appel des parents et des pompiers en cas d'accident plus grave.

- ADMINISTRATION DE MEDICAMENTS :

- Conformément à la réglementation en vigueur, seuls les médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et infirmiers ont la possibilité d'administrer des médicaments. Ceux-ci ne pourront donc pas être administrés à l'Accueil de Loisirs et périscolaire (même si la famille fournit une ordonnance et / ou une autorisation parentale). Si l'enfant a un traitement qui ne peut être prescrit matin et soir, et que la famille n'a pas la possibilité de venir administrer les médicaments elle-même à l'enfant lors de la journée, il incombe à la famille d'indiquer par écrit à l'équipe le nom de la personne qu'elle mandate pour administrer le traitement l'enfant ; sous sa responsabilité, elle peut solliciter :
 - Soit une personne de son entourage venant à la structure administrer les médicaments à l'enfant,
 - Soit les services d'une infirmière libérale à ses frais.

Le traitement doit obligatoirement être commencé à la maison pour des raisons de sécurité (risque d'allergie...).

Le directeur applique le protocole établi par le médecin pour les enfants qui ont un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

D. Informations complémentaires

Une journée type aux Cytises, côté maternelle

Horaires	Activités
7h30 à 9h00	Activité calme : Accueil des parents (planning d'activité, informations...) Temps libre : Accueil des enfants (jeux mis à disposition)
9h00 à 11h30	Appel ; présentation de la journée. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
11h30 à 14h	Le repas est pris avec les enfants Temps calme avec écoute d'histoires ou de musiques. Repos pour les plus petits : surveillance obligatoire.
14h00 à 16h00	Temps collectif : constitution des groupes d'activités. Faire les fiches de groupes, dossiers sanitaires trousse à pharmacie...pour les sorties. Fin des activités, rangement, hygiène.
16h à 16h30	Goûter
16h30 à 18h	Activité calme et temps libre sous la surveillance des animateurs : accueil des parents et départ des enfants.
18h à 18h30	Les enfants inscrits durant cette demi-heure sont sous la surveillance de 2 animateurs : jeux libres Accueil des parents

Une journée type à Rechèvres côté élémentaires

Horaires	Activités
7h30 à 9h00	Activité calme : Accueil des parents (planning d'activité, informations...) Temps libre : Accueil des enfants (jeux mis à disposition)
9h00 à 11h30	Appel ; présentation de la matinée. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
12h-12h15	Départ des enfants inscrits que le matin
11h30 à 14h	Le repas est pris avec les enfants en deux services Temps calme et temps libre
13h30 à 14h	Accueil des enfants inscrits que l'après-midi
14h00 à 16h00	Appel ; présentation de l'après-midi. Activités ou sortie Rangement de la salle ; hygiène.
16h à 16h30	Goûter
16h30 à 18h	Activité calme et temps libre sous la surveillance des animateurs : accueil des parents et départ des enfants.
18h à 18h30	Jeux libres Accueil des parents

Informations diverses

La sécurité : Procédures de l'exercice d'évacuation, interdictions, pharmacie :

1) Procédures de l'exercice d'évacuation,

Effectuée 1 à 2 fois à l'année sur les mercredis et 1 fois par période de petites vacances... sifflet (simule l'alarme)

Regroupement des enfants par les animateurs. Le directeur compte les enfants et sortie par la porte du centre.

2) Les interdictions :

Tabac : Il est interdit de fumer en présence des enfants. L'aménagement d'une pause cigarette s'effectuera sans désorganiser le fonctionnement du centre, en dehors des murs de l'accueil. Il va de soi que les non-fumeurs doivent bénéficier d'une pause.

3) Pharmacie : 3 trousse de pharmacie

Composée de : Compresse, pansements, désinfectant, ciseau, thermomètre frontal, sparadrap, pince à épiler, sac de glaçon, crème contre les coups, couverture de survie....

Le sommeil, le temps calme :

Après le repas, temps calme avec écoute d'histoires ou de musique ou repos dans la salle sieste selon les besoins des enfants.

Les transports :

Veiller à la sécurité des enfants :

- Ceinture de sécurité 1 animateur devant, 1 animateur au milieu et un autre à l'arrière du car.
- Compter les enfants avant de monter, dedans et en descendant.

Les relations avec les familles, avec les enfants :

- Mise à disposition du projet pédagogique et notamment sur le site des PEP
- Planning d'activités affiché à l'entrée du centre.
- Communication quotidienne avec les parents
- Communication auprès des familles sur les activités
- Communication auprès des enfants pour connaître leur satisfaction autour des activités

L'hygiène alimentaire et les repas :

- Les enfants se lavent les mains avant et après le repas.
- Chaque animateur qui organise une activité cuisine est responsable de la traçabilité des produits utilisés : conservation d'un échantillon pendant 5 jours ainsi que les codes-barres et les dates de péremption.

Lorsque sur leur temps de travail les Animateurs ou le Directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants, il s'agit d'un temps pédagogique à part entière.

Par conséquent, le coût de leur repas sera pris en charge par l'Association (il ne peut alors s'agir d'un avantage en nature).

L'animateur accompagne l'enfant vers l'autonomie et donc à : se servir seul, à utiliser les couverts, à goûter à tous les aliments et régule le bruit afin que le temps du repas soit un temps de convivialité.

Les partenaires :

Les partenaires institutionnels sont :

Le SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport

La CAF : Caisse d'Allocations Familiales

Les temps éducatifs que vivent les enfants à l'accueil de loisirs sont complémentaires avec ceux de l'école, les enseignants sont des partenaires ainsi que les familles.

5. Construire son projet pédagogique en équipe

Accueils des Mercredis et des Vacances des Maternelles aux Cytises

DIAGNOSTIC

- Enfants de quartiers différents (Rechèvres, Bas Menus, Basse ville et Bel Air).
- Population mixte socialement.
- Public accueilli : enfants âgés de 3 à 6 ans.
- Besoins différents selon l'âge.
- Accueil d'enfants en situation d'handicap
- Locaux composés de petites salles, sans grande salle pour organiser des jeux de motricité.

PROBLEMATIQUE

Les différentes problématiques au sein de l'ALSH les Cytises sont :

- Respecter les besoins et le rythme de chaque enfant
- Sensibiliser les enfants à l'écoresponsabilité et au monde qui nous entoure
- Se respecter les uns et les autres et notre environnement

OBJECTIFS GENERAUX

Développer la sensibilité artistique chez l'enfant

Objectifs opérationnels et actions :

- En stimulant l'imaginaire et la créativité : création de carnet d'art, chaque enfant crée son carnet tout au long de l'année avec du matériel mis à sa disposition.
- En mettant en place des activités différentes liées aux arts :
 - Projet initiation aux techniques de dessin et d'expression artistique mis en place par Déborah pour les 100 ans des PEP
 - Atelier mosaïque
 - « Peindre à la manière de ... » exemples : Monet, Warhol ; Immersion dans un musée virtuel (utilisation d'un projecteur)
 - Initiation à la musique avec un intervenant : chant et apprentissage du rythme au mois de novembre et décembre. Concert le mercredi 17/12 au centre.

- Art culinaire : création de carnets de recettes (desserts) de différents pays à partir du mois de janvier.
- Ateliers peintures : fresque avec les enfants de Rechèvres

- En proposant des activités sensorielles : toucher la peinture, manipuler l'argile et la pâte à modeler
- En exprimant leurs émotions à travers la danse et les activités d'expression : réalisation d'une chorégraphie dansée et filmée projetée lors des 100 ans des PEP. Ce projet de danse sera mis en place en mars et avril 2026 : préparation des décors et des accessoires, répétitions et tournage.
- En valorisant les productions des enfants pour renforcer la confiance et l'estime de soi : affichage au centre et exposition le mercredi 06/05 lors d'un goûter avec les familles
- En proposant des sorties : Médiathèque, le Compa, Musée des beaux-arts, cinéma, spectacle
- En mettant en place des temps de paroles

Evaluations des objectifs :

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs	Outils utilisés
<i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<i>Comment je l'observe ?</i>
Est-ce que les enfants ont les moyens d'exprimer leur créativité ?	Nombre de réalisations différentes
Intérêt des enfants	Nombre de participants

Sensibiliser les enfants au respect de la nature

Objectifs opérationnels et actions :

- En filmant une interview des enfants sur les bonnes pratiques sous forme de questions
- En organisant des sorties nature : forêt, parcs, le Rigcard, jardin d'horticulture, cueillette de Seresville
- En initiant les enfants à la peinture végétale, création de pinceaux avec des éléments naturels présents dans l'environnement des enfants
- En proposant des activités collectives sur la nature : land art, ramassage de déchets dans le quartier, rallye photos, jardinage.
- En utilisant du matériel de récupération : demander la collaboration aux familles en utilisant une affiche

- En proposant un défi 100% gourde en incluant les enfants de Rechèvres : chaque enfant apporte sa gourde le mercredi 03/06. Prise d'une photo de groupe de groupe pour valider la réussite du défi.

Evaluations des objectifs :

Indicateurs qualitatifs Et /ou quantitatifs	Outils utilisés
<i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<i>Comment je l'observe ?</i>
Implication des enfants Acquisition de connaissances sur le respect de la nature	Nombre d'enfants participant aux activités Echanges avec les enfants Quiz

Favoriser le respect des règles de vie et des autres

Objectifs opérationnels et actions :

- En instaurant les règles de vie à l'accueil : présentation des règles sous forme de jeux et de scénettes.
Echanges réguliers avec les enfants
- En permettant un accueil personnalisé pour chaque enfant : accueil de l'enfant et de sa famille le matin en tenant compte des besoins spécifiques de chaque enfant.
- En mettant en place des jeux d'équipes et coopératifs qui nécessite l'entraide : chasse au trésor, rallye couleur
- En accompagnant les enfants en situation d'handicap à jouer avec les autres enfants.
- En développant le vivre ensemble et en valorisant l'entraide : mélanger les tranches d'âge sur la journée : activités, repas, rangement.
- En étant à l'écoute des enfants

Evaluation des objectifs :

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs	Outils utilisés
<i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<i>Comment je l'observe ?</i>
Les consignes et les règles de vie sont t'elles respectées ? Entraide entre les enfants	Echanges avec les enfants Comportement des enfants

--	--

Accueils des Mercredis et des Vacances des Elémentaires

DIAGNOSTIC

- Enfants de quartiers différents
- Population mixte socialement.
- Public accueilli : enfants âgés de 6 à 11 ans.
- Besoins différents selon l'âge.
- Locaux composés principalement d'une grande salle (préau fermé), un petit préau et une classe située au 1^{er} étage de l'école élémentaire.

PROBLEMATIQUES

Rendre les locaux attractifs

Constat de gaspillage

Inciter les enfants à créer

OBJECTIFS GENERAUX

Sensibiliser les enfants à la biodiversité pour apprendre à respecter l'environnement

1^{er} OBJECTIF OPERATIONNEL

En échangeant avec les enfants sur l'utilité des gestes écocitoyens :

- Echanges avec les enfants sur le recyclage, l'utilisation de l'eau, le gaspillage
- Echanges sur la biodiversité avec des documentaires : projection de films de Y. Arthus-Bertrand, des albums
- En organisant des visites régulières au COMPA. Exemple : animation sur le parcours du blé
- En jouant à des jeux de sociétés sur le tri sélectif

2^{ème} OBJECTIF OPERATIONNEL

En proposant des activités liées à l'environnement

- Activités manuelles avec du matériel de récupération tels que les chutes de papier, les rouleaux de papier, les CD, les bouchons
- Organiser des sorties nature : forêt, parcs, Rigeard, ferme pédagogique à Nogent le Phaye
- Proposer des activités de jardinage, land art
- Organisation de ramassage de déchets dans le quartier de Rechèvres
- Fabrication de poubelles de tri, affiches
- En organisant un grand jeu de l'oie sur le thème de la nature en avril

Evaluations des objectifs :

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs	Outils utilisés
<i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<i>Comment je l'observe ?</i>
Est-ce que les enfants ont les réflexes des gestes écocitoyens ?	Observation de l'évolution des comportements :
Est-ce que les enfants ont acquis des notions sur la biodiversité ?	Tri des papiers, économie de l'eau. Utilisation de l'arbre des couleurs
Est-ce que les enfants posent des questions ?	Quiz sur l'environnement
	Echanges avec les enfants

Favoriser l'épanouissement des enfants par les activités créatives

1^{er} OBJECTIF OPERATIONNEL

En impliquant les enfants :

- Réalisation d'un journal numérique par les enfants : écriture des articles, photos, interviews, jeux de devinettes et des énigmes.
- Confection d'un jeu de cartes
- Mise en place d'un mur d'expression artistique : affichage des dessins des enfants pour valoriser leur créativité

2^{ème} OBJECTIF OPERATIONNEL

En mettant en place un projet culturel et des activités artistiques variées

- Projet BD avec un intervenant tout au long de l'année. Exposition des productions.
- Projet mosaïque avec une intervenante mosaïste

- Activités manuelles : peinture, plâtre, argile, gravure sur verre, dessins en 3D

3^{ème} OBJECTIF OPERATIONNEL

En proposant des sorties : Médiathèque, COMPA, Maison Picassiette, Visite du théâtre, spectacle à la salle des fêtes à Mainvilliers : « Stéréo kompas » le mercredi 04/02/26

En invitant des intervenants : artiste musicien, conteur

En organisant une exposition des différentes activités créatives avec les familles le mercredi 05/05/2026.

Evaluations des objectifs :

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs	Outils utilisés
<i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<i>Comment je l'observe ?</i>
Les enfants sont-ils intéressés par les activités proposées ? Est-ce que les enfants ont eu les moyens pour exprimer leur créativité ? Implication et investissement des enfants	Nombre de participants Nombre de productions différentes Participation active des enfants et propositions d'activités par les enfants

Favoriser la mixité à travers des ateliers collectifs

1^{er} OBJECTIF OPERATIONNEL

En favorisant l'inclusion : sports d'équipes équilibrées : garçons/filles et petits/grands, jeux collectifs (ultimate, courses d'orientation) et jeux traditionnels (épervier, bérêts)

Sur les temps du repas : organiser les tables filles/garçons et petits/grands

2^{ème} OBJECTIF OPERATIONNEL

En favorisant l'entraide : Jeux de coopération, jeux d'opposition

Organisation d'inter centre avec les accueils de Jouy et J.Prévert

Mise en place de grands jeux : ex : Olympiades

En organisant des jeux et des sorties avec l'accueil les Cytises

Evaluations des objectifs :

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs	Outils utilisés
<i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<i>Comment je l'observe ?</i>
Composition des groupes d'enfants Interactions entre les enfants	Groupes variés et évolution Echanges

Accueils des Matins et Soirs au péricolaire

DIAGNOSTIC

- Public accueilli :
 - * **le matin** : les enfants sont âgés de 3 à 11 ans. Le nombre d'enfants présents de l'école élémentaire de Rechèvres est supérieur au nombre d'enfants présents de l'école maternelle des Cytises.
 - * **le soir** : les enfants sont âgés de 3 à 6 ans.

PROBLEMATIQUE :

- Arrivées et départs échelonnés
- Disposition des locaux par rapport à l'arrivée des parents :
 - * Le matin : Un animateur se détache du groupe pour accueillir les parents et les enfants.
 - * Le soir : accueil dès 16h 30. Lorsqu'un parent sonne pour venir chercher son enfant, un animateur se détache du groupe pour l'accueillir.
- Rythme des enfants : fatigabilité, émotions...
- Nombre limité de toilettes : 5 toilettes pour plus de 30 enfants

DEROULEMENT

MATINS :

7h30-8h20 : Accueil des familles à la porte du centre. L'enfant se lave les mains et se dirige dans sa salle d'activité. Les maternels et les primaires jouent dans deux salles différentes.

8h20 : 2 animatrices emmènent les enfants de 3-6 ans dans les classes de l'école maternelle et dans la classe supplémentaire qui se situe dans l'école élémentaire. Les enfants de 6-11ans sont dirigés dans la cour de l'école élémentaire accompagnés de 2 animateurs.

SOIRS :

16h 15-16h20 : Préparation du gouter : mise en place des verres, pichets et poubelles de tables

16h20 : les animateurs vont chercher les enfants dans l'école maternelle et dans l'école élémentaire (classe des grands). Deux groupes sont constitués par classe.

Chaque animateur a une liste des enfants inscrits au péricolaire du soir.

L'école nous transmet les informations nécessaires concernant les enfants, ex. : petite blessure ou mot dans le cahier car les animateurs feront le lien entre les familles et l'école.

16h30 : lavage des mains à l'école avant le gouter.

16h45 : Les deux groupes goutent et jouent dans deux salles différentes. Les animateurs aident pour ouvrir les gouters fournis par les familles.

17h : Passage aux toilettes par groupe : le groupe des petits en premier. Nettoyage des tables et balayage de la salle utilisée pour le gouter

17h15 - 18h : Activités ou jeux libres : puzzles, dessins, jeux de sociétés. Chaque semaine les enfants choisissent les activités : Affichage d'un planning où les enfants accrochent les étiquettes des activités.

Arrivée échelonnée des parents.

Echanges avec les parents pour la transmission des informations de l'école et du temps périscolaire

18h-18h30 : Une animatrice va chercher dans l'école élémentaire les enfants inscrits à la garderie.

Regroupement des enfants du périscolaire soir qui sont inscrits à la garderie dans une salle.

Jeux libres pour les 2 groupes.

Echanges avec les familles lors des départs des enfants.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Favoriser la vie en collectivité et le partage en respectant le rythme des enfants :

- En proposant des jeux collectifs : ex : jeux coopératifs, jeux de sociétés et à l'extérieur : jeux "sportifs" : jeux d'équipe, relais, jeux de ballons et motricité
- En proposant des activités créatrices : ex. : fresques pour décorer le centre afin que l'enfant s'investisse dans le lieu d'accueil, collage, découpage
- En lisant des histoires et des contes
- En favorisant l'autonomie des enfants : choix des activités selon le planning affiché : puzzles, jeux de construction, dinette, activités manuelles. Les enfants peuvent jouer librement.
- En favorisant les interactions entre les enfants

EVALUATION de L'OBJECTIF

Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs	Outils utilisés
---	-----------------

<i>Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a été atteint ?</i>	<i>Comment je l'observe ?</i>
Respect du rythme de l'enfant Est-ce que les enfants jouent ensemble ou seul ? Est-ce que les enfants s'accordent sur l'élaboration du planning de la semaine ? Entente entre les enfants	Observation de la fatigabilité de l'enfant Choix des activités, collectives ou individuelles ? Echanges avec les enfants et les animateurs Nombre de conflits